

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



29 mai 2020

Vendée et Loire-Atlantique : premières alertes sécheresse

Les premières mesures de restriction sur les usages de l'eau entrent en vigueur en Loire-Atlantique et en Vendée (bassins des côtiers bretons, Marais Breton, Logne, Boulogne, Ognon et Grand Lieu). Les craintes d'un nouvel été sec se font ressentir, les mauvais réflexes des agriculteurs irrigants sont déjà là... alors qu'avec le changement climatique, cette situation pourrait devenir la norme.

Les premiers signes de sécheresse

Dans une volonté d'anticipation, le gouvernement a récemment publié une carte faisant craindre un risque de sécheresse pour plus de la moitié des départements français. Si la façade Atlantique est à première vue moins à risque que le centre de la France, les préfetures de la Vendée et de la Loire-Atlantique viennent d'adopter les premières mesures de restriction de la saison, conformément à leurs arrêtés cadres sécheresse. Les débits des bassins des côtiers bretons, Marais Breton, Logne, Boulogne, Ognon et Grand Lieu ont été mesurés à des niveaux suffisamment bas pour déclencher la limitation de certains usages (ex : interdiction horaire pour tout prélèvement dans les eaux superficielles en Vendée ; interdiction horaire de l'irrigation grandes cultures, de l'arrosage des jardins non-potagers, des terrains de sports... en Loire-Atlantique) afin de limiter la pression sur la ressource. La faiblesse des débits risque de s'accroître avec les températures élevées du moment et en l'absence de pluies.

Quelles solutions ?

Des étés plus longs et plus secs, une répartition toujours plus contrastée des précipitations... : ce sont des impacts prévisibles du changement climatique pour les prochaines décennies, dont la réalité commence à se faire sentir dans notre région. Alors comment s'adapter pour ne pas subir chaque année ? Si le développement du stockage hivernal est souvent réclamé par les irrigants, il ne constitue pourtant pas une solution miracle : cela donne au contraire une fausse impression de sécurité, poussant à maintenir des cultures et des objectifs de rendement impliquant des niveaux élevés de consommation d'eau. Ce type de réponse ne permet pas d'assurer une alimentation en eau lors de sécheresses prolongées, du fait des difficultés de remplissage, que le cumul de retenues peut accentuer. « *Le salut agricole est ailleurs* » explique Jean-Christophe GAVALLET, président de FNE Pays de la Loire, « *dans la transition agroécologique, intégrant meilleure gestion des sols et diversification des cultures, et dans les économies d'eau* ».

FNE Pays de la Loire est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Créée en 2008, elle fédère plus de 100 associations en Pays de la Loire et plus de 25 000 adhérents individuels.